# Médias : Que sait-on de la cancel culture et existe-t-elle vraiment ?

**Bibliothèque publique d'information – notre réponse du 09/08/2021.**




cancel-culture@deposit photos

Mode d'activisme ou nouvelle censure ?
Rééquilibrage culturel ou culture de l'effacement ? Cette pratique ancrée aux Etats-Unis n'est pas nouvelle.
En lien avec le développement des réseaux sociaux, des médias en ligne, la cancel culture semble ressurgir et revenir au cœur des débats.
Comment celle-ci peut-elle actuellement se définir et quel en est l'historique ?

# Définir la cancel culture

**Qu'est-ce que la « cancel culture », qui fait souvent polémique sur les réseaux sociaux ?** par Antoine Deiana, *francetvinfo.fr*, le 01/06/2021.
**Extrait :**
« *De la « woke culture » naît la « cancel culture », la culture de l'annulation, qu'on appelle aussi la « call-out culture », la culture de la dénonciation ; pour pointer du doigt, en particulier sur les réseaux sociaux, une personne qui aurait eu des propos ou comportements inappropriés.*
***C'est la volonté de faire taire, voire d'effacer une œuvre ou une parole jugées non conformes à la défense d'une cause.*** »

Qu'est-ce que la « cancel culture » ou « call-out culture » ?
chaîne YouTube *France info*
le 30 mai 2021
**5 éléments pour comprendre… ce qu'est la « Cancel Culture »** par Léa Poullion, vl-media.fr, le 20/05/2021.
**Extrait :**
« *Les militants ont trouvé dans la cancel culture une solution pour dénoncer facilement des discriminations sur les réseaux sociaux. Jugeant la loi et la justice trop laxistes quant à ces agissements problématiques. Cependant, il en découle des dérives que les détracteurs de la cancel culture essaient de mettre en garde. En effet, ils alertent sur les accusations sans preuves, sur le non-respect de la présomption d'innocence et les vagues de cyberharcèlement contre les personnes jugées fautives.* »

---

# Historique de la cancel culture

**La « cancel culture » est-elle vraiment un phénomène nouveau ?** par Manon Heckmann, *huffingtonpost.fr*, le 29/07/2020.

**Extrait :**
[Selon]…Marie-Karine Schaub, maîtresse de conférence en Histoire moderne. **“Ce n’est pas un phénomène nouveau.** J’ai plusieurs exemples en tête. Par exemple, au cours de l’histoire, il fut fréquent que certains lieux de cultes soient remplacés au moment des phases de christianisme, parfois à la demande du peuple. Je pense en particulier à la **cathédrale de Cordoue, d’abord un temple romain, puis une mosquée puis une cathédrale**”, explique l’historienne au *HuffPost*.

*« Située dans la même mouvance que le « call out » ou c**ulture de la délation, très présente aux États-Unis**, cette tendance trouverait son origine dans les affiches « Wanted » omniprésentes dans les Westerns, comme le relève le politologue Jean-Eric Branaa.*
*La Cancel Culture, issue du verbe anglais « cancel » : « supprimer », « éliminer », « retirer »… pourrait se traduire par la culture de l’élimination appliquée à des hommes et/ou des organisations.*
***Cette pratique préexistait ipso-facto bien avant sa dénomination « officielle ». Elle s’est paradoxalement concrétisée dans un monde dématérialisé.***
*L’emploi du verbe anglais cancel au sens de la cancel culture remonte à 2015, mais son utilisation ne s’est popularisée comme le note Jesse Kinos Goodin qu’en 2018 après les événements liés au phénomène #MeToo en 2017. »*
**Source :**
**La « cancel culture » ou comment lyncher sans réfléchir sur les réseaux sociaux** par Yannick Chatelain, *theconversation.com*, le 11/08/2020.

# La culture de l' effacement en France : une pratique controversée ?

**Comment la « cancel culture » se développe tardivement en France** par Cécile de Kervasdoué, *franceculture.fr*, le 20/01/020.

**Extrait :**

« *Mais en Europe et particulièrement en France, le contexte est tout différent et le culte de la transparence beaucoup moins ancré. La dénonciation des Juifs durant la collaboration du régime de Vichy pendant la Seconde Guerre mondiale a laissé de lourdes traces et l'acte de dénonciation n'est plus considéré comme « un geste citoyen ».*

***En France, contrairement aux Etats-Unis où la liberté d'expression est un des fondements de la Constitution, il faut des preuves pour accuser quelqu'un et la justice prend donc le pas sur la dénonciation publique.***»

## Quelques exemples…

**« Dix petits nègres » d'Agatha Christie débaptisé et retraduit** par Alexiane Guchereau, *livreshebdo.fr*, le 26/08/2020, mis à jour le 21.12.2020.

*Article réservé aux abonnés ou disponible à l'achat à l'acte.*

**Extrait :**

*« L'intégralité de la version française des ex-Dix petits nègres a dû être retraduite, à la suite du changement de titre. » Il a fallu qu'on adapte le contenu du livre : l'île du Nègre devient ainsi, comme dans l'édition américaine, l'île du Soldat », confirme Béatrice Duval, directrice générale du Livre de Poche à RTL.*

*Originellement utilisé à 74 reprises dans le livre, le terme « nègre » n'apparaît plus une seule fois dans la nouvelle version. »*

**« Complément d'enquête ». « Cancel culture » : qui sont les nouveaux censeurs ?** présenté par Tristan Waleckx, *francetvinfo.fr*, le 10/06/2021.

**Présentation :**

« *Une star de cinéma contrainte d'abandonner un rôle de transgenre face à la pression des réseaux sociaux… Une célèbre série de livres pour enfants retirée de la vente à cause de son contenu jugé discriminant… Un professeur d'université suspendu après avoir refusé de reporter les examens pour ses élèves noirs « traumatisés » par la mort de George Floyd…*

*La « cancel culture » serait-elle l'arme ultime pour défendre les minorités ? Ou une nouvelle forme de censure visant à faire taire les opinions divergentes ? Dans le monde de l'édition, des « sensitive readers », littéralement des « lecteurs sensibles », traquent le moindre mot qui pourrait offenser le public.*

*La génération « woke », c'est-à-dire « éveillée », est-elle devenue trop susceptible ?* »

---

# Pour aller plus loin…

## À réécouter

**« Cancel culture » : le débat est-il possible ?** par Emmanuel Laurentin, dans l'émission *Le temps du débat*, France Culture, le 16/07/2020.

**Extrait :**

« *Sexisme, racisme… La  » cancel culture « , sorte de boycott organisé sur internet, guette aujourd'hui le moindre faux pas des personnalités publiques. Si certains la voient comme une nouvelle censure, d'autres prônent une nouvelle façon de militer. Au risque de radicaliser et polariser le débat ?* »